L'Echo de Manitoba

Jos.Legris,M.P.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. II. WINNIPEG, MANITOBA, MARS 9, 1899. No 6

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse—

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boîte 1809. WINNIPEG, MAN

La Convention

De l'Association Liberale Francaise

Jeudi dernier a eu lieu la convention annuelle de l'Association Provinciale, dans la salle Maw à Winnipeg.

Un nombre considérable de délégués avait répondu à l'appel et l'assemblée était fort nombreuse.

Voici les noms des délégués.

Winnipeg.—N. Chevrier, H. d'Hellencourt, C. Simon, L. Verhoeven.

St-Boniface.—S. A. D. Bertrand, E. Guilbault, L. J. Collin, J. N. Senez, C. Henri Royal.

Lorette.—W. Lagimodière, C. Menu, A. Gauthier, J. Richard.

Ste-Anne.—A. Harrison, F. Benoit, D. Shunk.

St-Vital.—J. Riel, S. St-Germain, H. Martel.

St-Jean-Baptiste. — Nap. Comeault, Jos. B. Dupas, E. Parent, L. Ayotte.

St-Malo.—A. Naud, G. Desjardins, A. Bourgeois.

St-Adolphe.—J. N. Camyré, J. A. McDougall.

St-Pierre.—J. D. Tourond, H. Carrière.

St-Pie.—A. Fortier, M. Dansereau.

St-Norbert.—O. Pirson, C. H. Pacaud.

St-Claude.—G. Gourtois, J. Basset, G. Trémorin.

St-Eustache.—J. Prefontaine, N. Patenaude.

St-François-Xavier.—N. Page, E. Daignault.

Pigeon Lake.—J. Forget, N. Baron.

L'harmonie la plus complète n'a cessé de régner pendant toute la réunion, et cette union est un gage des heureux résultats que nous promet l'avenir.

Après lecture du procès-verbal de la dernière convention, M. H. Royal se leva pour proposer deux amendements à la constitution.

Le premier ayant trait aux présidents des associations locales, a été adopté, et désormais les présidents seront considérés comme délégués de droit.

Ce n'est d'ailleurs qu'une répétition plus explicite de la clause de la constitution, par laquelle les présidents des associations locales font partie de droit du Bureau Exécutif Provincial.

Le second amendement laisse les associations locales libres d'élaborer leurs réglements particuliers. C'est une cexcellente mesure, qui était absolument nécessaire pour laisser à ces associations l'élasticité requise.

Une motion de M. H. Royal secondée par M. S. A. D. Bertrand, donnant au Bureau Exécutif le droit de nommer des délégués d'office dans les paroisses où il n'y a pas d'association formée, a donné lien à une discussion.

M. A. F. Martin, puis M. H. d'Hellencourt ont fait remarquer que semblable pouvoir était abusif et que tout en approuvant les nominations faites pour la convention présente, il convenait de bien préciser que ce fait ne saurait constituer un précédent.

Finalement, les désignations faites par le bureau, cette année, ont été approuvées pour cette fois seulement.

Le président, M. Wm Lagimodière, s'étant levé pour demander qu'on procédât à l'élection des officiers du bureau provincial, M. A. F. Martin, secondé par M. Ayotte, proposa que les officiers actuellement en charge fussent tous réélus en bloc.

La motion a été adoptée à l'unanimité au milieu d'applaudissements.

Le bureau se trouve donc composé comme suit.

Président, M. W. Lagimodière.

1er Vice-Président, M. S. A. D. Bertrand.

2nd Vice-Président, M. Ed. Guilbault.

Secrétaire, M. H. Fournier.

Trésorier, M. H. Chevrier.

Membres, MM. A. F. Martin, Joseph Riel, H. Royal, J. Collin.

Après quelques remarques ayant trait à l'organisation, et la lecture du rapport du bureau exécutif pour l'année 1898 lu par M. S. A. D. Bertrand, l'ordre du jour étant épuisé, on ouvrit la série des discours.

M. A. F. Martin appelé à la tribune a été vivement applaudi, lorsqu'en termes chaleureux il a mis en parallèle la conduite des députés libéraux en 1890 avec celle des MM. Bernier et LaRivière qui, à l'heure actuelle, et bien qu'ils soient pour beaucoup responsables des tristesses du passé, s'obstinent dans leur patisannerie, et se refusent à admettre comme acceptable une chose qui ne vient pas d'eux seuls.

Entre temps, M. A. F. Martin a tenu à affirmer combien il serait prêt à aider de toutes ses forces les candidats choisis par le peuple pour les prochaines élections, et recommandé aux délégués des différentes associations de n'avoir en vue dans ce choix que l'intérêt unique du parti.

M. H. Royal, qui lui succéda à la tribune fit l'éloge de la conduite du gouvernement libéral en ces deux dernières années. Il évoqua les nobles qualités de l'hon. Sir Wilfrid Laurier et des ministres qui le secondent si bien dans ses efforts pour la prospérité du Dominion.

M. H. Royal, référant à MM. Bernier et LaRivière, déclara que même au temps où il comptait dans les rangs du parti conservateur, il n'avait jamais pu approuver la conduite de ces deux messieurs.

M. Henri Fournier prit ensuite la parole, et en termes chaleureux dit combien nous devons être fiers de voir à notre tête un homme de notre race, si éminent et si universellement admiré.

Il rappela ensuite quel degré de prospérité le Dominion avait atteint, grâce à l'habile direction de Sir Wilfrid Laurier, et termina par l'apologie des principes libéraux pour le triomphe desquels nous devons tous travailler de toutes nos forces en complet accord.

M. S. A. D. Bertrand s'excusa de ne pouvoir, vu son état de santé actuel, parler longuement comme il en avait eu l'intention tout d'abord. Il s'associa aux remarques faites par les orateurs précédents et rappela la conduite égoïste et partisanne de MM. Bernier et LaRivière lesquels firent campagnes contre l'hon. M. Prendergast qui, choisi comme représentant des Canadiens-Français, avait abandonné son portefeuille dans le cabinet Greenway pour se ranger dans l'opposition et contre qui ils firent cependant une lutte déloyale lorsqu'il se représenta devant les électeurs.

Le président, M. W. Lagimodière, adressa à l'assemblée ses remerciements pour le concours actif donné par tous les délégués présents, à la cause libérale; il recommanda de rester toujours unis comme par le passé pour assurer le succès final.

M. d'Hellencourt, puis MM. Camiré, Marion, Béliveau, Guilbault et Chevrier adressèrent ensuite quelques paroles à l'assemblée, et il était minuit lorsque l'on procéda au vote de la motion suivante:

L'Association Libérale Française de Manitoba, réunie en convention annuelle, a décidé à l'unanimité des membres présents, d'exprimer son entière confiance dans la politique profondément nationale du gouvernement libéral qui préside aux destinées du Dominion.

Elle est heureuse de saisir cette occasion pour affirmer son adhésion complète en la conduite de l'hon. M. Sifton.

Aussi qu'une copie de la présente motion soit envoyée à l'hon. Sir Wilfrid Laurier et à l'hon. M. Sifton.

Cette motion présentée par M. Reil et secondée par M. H. Royal fut votée au milieu d'applaudissements.

M. H. Chevrier proposa, secondé par M. Riel, qu'une copie fut également envoyée à L'ECHO DE MANITOBA. Adopté.

Le président déclara la séance levée et l'assemblée se sépara, après avoir poussé un triple hourrah en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier.

Naïvetés enfantines.

L'autre jour Mlle Lili interpelle son père et lui dit d'un petit ton boudeur:

—Tu sais, quand je me marierai, je ne t'inviterai pas à ma noce.

—Pt pourquoi ça, Mademoiselle?

—Parce que tu ne m'as pas invitée à la tienne!....

La Messe de Requiem

En l'Honneur de Monsieur Felix Faure.

Ce matin a été célébré à l'Eglise Ste-Marie la messe de *requiem* en l'honneur du défunt président de la République Française, M. Félix Faure, commandée par la colonie française du Manitoba.

L'Eglise était magnifiquement décorée pour la circonstance de festons et de drapeaux tricolores se détachant sur les tentures de deuil.

Au-dessus du catafalque et le couvrant de ses plis se dressait un magnifique drapeau français.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur James Collbrooke Patterson assistait à la cérémonie avec ses trois aides-de-camp, ayant à son côté M. Gauthier, ancien agent consulaire, qui représentait la Colonie Française.

Le Colonel McMillan, Ministre du Gouvernement Provincial, était également présent.

L'Eglise était trop petite pour contenir la foule nombreuse qui avait répondu à l'invitation de la Colonie Française.

A gauche dans la nef étaient groupés les Français ayant tous à leur boutonnière un insigne formé d'un mince ruban tricolore formant nœud.

Le R. P. Hugonnard, curé de Qu'Appelle et Français de naissance officiait, ayant pour diacre le R. P. Guillet, curé de Ste-Marie, et pour sous-diacre, le R. M. Munroe.

La musique de l'Ecole Industrielle de St-Boniface, autorisée par M. Laird, commissaire des affaires indiennes, à prêter son concours à la cérémonie, joua tout d'abord une marche funèbre, admirablement exécutée sur la direction de son habile chef de musique, M. P. Sallé, un Français.

Le chœur de l'Eglise Ste-Marie dirigé par M. Olivier, a admirablement chanté la Messe des Morts.

Un solo par M. Gelley, à l'offertoire, et un autre à la communion par le Dr Schmidt, ont contribué à rehausser l'éclat de la cérémonie.

M. Bétournay tenait l'orgue et l'on doit les éloges les plus complets à ces messieurs comme à la maîtrise de l'Eglise Ste-Marie.

Dans le chœur on remarquait le R. M. Cherrier, le R. P. Tourangeau, le R. P. Dorais, le R. M. Lebrault, le R. P. McCarthy.

Nous ne pouvons citer toutes les personnes qui avaient répondu à l'invitation de la Colonie Française.

Parmi les personnes présentes on remarquait les agents consulaires de Winnipeg, MM. sénateur Bernier, Hon. juge Dubuc, A. A. C. LaRivière, M. P.; juge Prud'homme, M. Lauzon, M. P. P.; le maire de St-Boniface, M. Bétournay; le président de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, M. H. Fournier; M. Bourgoin, directeur de la Banque d'Hochelaga; MM. Noé Chevrier, H. Royal, E. Béliveau, J. Lecomte, E. Guilbault, J. Prud'homme, M Lamontagne, M. Deegans, Auger, V. Mager, Dubuc, fils; les RR. SS. de St-Boniface.

Le R. M. Guillet à l'issue de la messe a adressé quelques paroles chaleureuses pour louer la Colonie Française de Winnipeg de l'heureuse idée qu'elle a eue d'affirmer ainsi son union et son patriotisme dans cette magnifique solennité religieuse.

Tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie en garderont longtemps le souvenir, et tous étaient unanimes à déclarer leur joie de l'éclat de cette manifestation.

La Colonie Française a vivement regretté en cette occasion l'absence de l'agent consulaire français, M. Richard, qui habite Montréal depuis un an.

POUR RIRE.

Deux députés échangent des aménités:

—Enfin, vous n'avez pas encore une fois ouvert la bouche en public,

—Pardon, chaque fois que vous avez parlé j'ai baillé.

Les questions de M. Toto:

—Papa, est-ce que c'est difficile de devenir ministre?

—Beaucoup moins, mon enfant, que de le rester.

A une réception ministérielle:

—Pardon, madame, pourriez-vous me montrer la femme du ministre?.... Une grosse.... laide .... un pif énorme!

—C'est moi, Monsieur.

Au bal de l'opéra:

—Tu dis qu'il y a 20 ans c'était beaucoup plus gai?

—Parfaitement. Autrefois, il y a déjà une heure que nous serions au poste.

Soliloque d'un buveur.

—Un cru, c'est du vin.... une crue, c'est de l'eau.... ce qui prouve que l'eau est le féminin du vin.... Si on les unit l'un à l'autre—comme le font trop souvent les mastroquets—ça devrait s'appeler un mariage.... Eh bien! pas du tout, ça se nomme un baptême. Expliquez ça!
